



Le Beausset, le mardi 26 mai 2026

Objet : Invitation au Vide-Grenier du samedi 19 septembre 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Maison des Frères-UDV organise

Un vide-grenier le samedi 19 septembre 2026

Les bénéfices de la buvette et les 25€ d'inscription des exposants seront reversés au profit des travaux de l'église du Beausset.

Vous trouverez ci-dessous les conditions d'inscription :

La réservation ne sera définitive qu'après réception :

- De l'attestation d'inscription ci-jointe datée, dûment complétée et signée ;
- D'un règlement par chèque à l'ordre de « Maison des Frères UDV » ou espèces à remettre sur place du lundi au vendredi sur rdv au 06 58 32 60 82

L'attestation et le règlement de votre (vos) emplacement(s) sont à remettre uniquement à l'adresse et aux horaires suivants :

Maison des Frères-UDV 16 rue d'Estienne d'Orves 83330 Le Beausset

Lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 14h à 16h

Le prix de l'emplacement de 3 mètres par 3 mètres est de 25€

Toute annulation effectuée après le vendredi 11 septembre n'entraînera aucun remboursement. Les emplacements seront exclusivement attribués par le service animation de la Maison des Frères-UDV dès réception du dossier dûment complété et du paiement de l'emplacement (par chèque ou espèces) Attention, seul l'emplacement attribué par la Maison des Frères (repris sur votre confirmation d'inscription) vous est affecté, merci de respecter scrupuleusement cette directive.

Le nombre d'emplacement par personne est limité à deux soit 3 mètres / 6 mètres maximum.

En cas d'intempérie, la Maison des Frères se réserve le droit d'annuler l'évènement.



Pièces à fournir :

- Copie de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- L'attestation d'inscription dûment complétée datée et signée
- 1 chèque de 25€ à l'ordre de Maison des Frères UDV ou espèces pour 1 emplacement ou 50€ pour deux emplacements. Aucune inscription ne sera validée sans règlement préalable.

Attention aucun dossier incomplet ne sera traité.

Organisation :

L'accueil des exposants s'effectuera uniquement de 6h à 8h au portail de la Maison des Frères UDV
1 bis rue du château 83330 Le Beausset

Une équipe sur place vous indiquera l'emplacement qui vous est réservé, merci de respecter le périmètre attribué.

L'arrivée se faisant via la rue Alphonse Daudet, l'accès en voiture se fera pour le dépôt de vos affaires, il vous est impérativement demandé de libérer les lieux rapidement et d'aller vous garer avant de commencer à installer afin de fluidifier la circulation au sein du parc.

Aucun véhicule ne sera admis après 8h.

Les exposants pourront quitter les lieux avec leur véhicule entre 17h et 18h

Les exposants souhaitant partir avant 17h pourront le faire à condition de transporter les marchandises présentes sur leur stand jusqu'à leur véhicule hors du périmètre du vide grenier.

Il est rappelé que la vente d'objets neufs, d'artisanat et de denrées alimentaires est interdites pour les exposants.

Plusieurs stands proposeront tout au long de la journée des boissons, snacking, crêpes et glaces pour vous restaurer. Les bénéfices seront reversés au profit des travaux de l'église du Beausset par le biais de l'Association l'AREB (Association pour la Restauration de l'Eglise du Beausset) qui sera représentée sur place afin de répondre à vos questions.

Toute réservation vaut acceptation des conditions formulées dans ce courrier.

Nous sommes heureux de vous accueillir à la Maison des Frères pour ce vide grenier dont les profits seront reversés au profit de l'AREB.

Dans l'attente de votre dossier d'inscription, veuillez agréer Madame, Monsieur nos sincères salutations !